

Les châteaux vaudois:
présentation du Château
d'Oron (voir page 25)

Brunch républicain:
samedi 1^{er} octobre 2005
à Mex (voir page 29)

Colloque Henri Druey
du 8 octobre 2005
(voir page 31)

Cercle Démocrati- que Lausanne



N° 3
Septembre 2005

www.cercle-democratique.org

**DOSSIER SPÉCIAL
SUR LE SPORT**



SOMMAIRE



Bulletin CDL N° 3/septembre 2005

Adresse de la rédaction :

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction :

Pascal Nicollier

Publicité, composition et impression :

Imprimerie vaudoise
Eddy Ansermet
Avenue Ruchonnet 5
1003 Lausanne
Tél. 021 317 51 95
Fax 021 311 61 05

Le Bulletin CDL paraît 4 fois
par an.

Tirage : 1400 ex.

Changement d'adresse :

A annoncer A la rédaction.

EDITORIAL	➔	5
Parler d'une même voix		
DOSSIER «SPORT»	➔	7
Le sport, mission de l'Etat		
DOSSIER «SPORT»	➔	13
Athletissima		
DOSSIER «SPORT»	➔	17
Le stade olympique de la Pontaise		
CONFÉRENCE-DÉBAT	➔	22
La réforme de l'administration au menu du CDL le 9 juin dernier		
SORTIE DU 2 JUILLET 2005	➔	23
L'histoire du Cercle nous intéresse !		
CONCOURS DE LA SORTIE D'ÉTÉ	➔	24
Testez vos connaissances		
CHÂTEAUX VAUDOIS	➔	25
Le Château d'Oron		
BRUNCH RÉPUBLICAIN	➔	29
Samedi 1 ^{er} octobre 2005 à Mex		
COLLOQUE HENRI DRUEY	➔	31
8 octobre 2005		
RECETTE	➔	33
Entrecôte sauce au vin et sa purée de raifort		
CALENDRIER 2005	➔	36



Parler d'une même voix

Pour l'avoir évoqué si ce n'est suggéré avec insistance, pour avoir participé officieusement à quelques groupes de travail, le Cercle Démocratique Lausanne est heureux de voir de premiers efforts communaux (Renens et Lausanne) couronnés de succès dans la constitution de listes uniques de droite et du centre-droite. Dans la perspective – agréable souhaitons-le – des élections communales de mars 2006.

Cette réunion d'intérêts communs à l'aube d'une échéance électorale primordiale n'est pas anodine, mais sans être forcément originale non plus. Elle a déjà fait ses preuves à Crissier, il y a quatre ans, et dans maintes villes françaises aux dernières «municipales». Elle est le fruit du bon sens et d'une volonté de clarté politique auprès d'un électorat divisé (surtout à droite) toujours plus enclin à privilégier des idées fortes (de toute nature...) et des messages clairs.

La démocratie vaudoise, au sens électoral du terme, concerne désormais tout citoyen suisse ou étranger au bénéfice des droits civiques octroyés par la nouvelle Constitution. Allez donc expliquer à un Allemand, à un Portugais ou à un «fraîchement naturalisé suisse» les différences qui séparent parfois les PDC des Radicaux, pour ne citer que ces deux entités... Et qu'est-ce donc qu'un Radical aux yeux d'un Italien ou d'un Français, si ce n'est un représentant d'un parti de gauche...

En optant pour des listes uniques (une au Conseil communal, l'autre à la Municipalité), sans fusion préalable des partis qui les composent, les membres de l'ancienne «Entente vaudoise» parleront d'une même voix, sans équivoque aucune quant à leur positionnement sur l'échiquier politique. Et si cette voix devait malgré tout varier, du grave à l'aigu selon le climat... électoral, elle n'en serait que plus humaine et propre à toucher la sensibilité de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent ailleurs que dans le dogmatisme, l'étatisme ou la centralisation (la liste n'est de loin pas exhaustive!).

Faisons-nous donc confiance dès aujourd'hui de manière à donner, demain, confiance à nos électeurs, anciens et nouveaux... et futurs membres du Cercle!

Très cordialement vôtre,

*Pascal Petter
Président CDL*

Le sport, mission de l'Etat



Ce qui est précieux n'est pas forcément coûteux !

Le sport, on ne le sait pas toujours, est aussi une activité de l'Etat. Il existe d'ailleurs un Service cantonal de l'Education physique et du Sport (SEPS), que dirige depuis 18 mois Nicolas Imhof, ancien député et secrétaire général du PRDV. Nous lui avons demandé quelles étaient ses principales missions.

Nicolas Imhof: Elles sont diverses. La première, peut-être la plus importante et qui est à l'origine de l'existence du service, consiste à mettre sur pied et contrôler l'enseignement de l'éducation physique à l'école. Il s'agit surtout de coordonner les aspects de formation et formation continue des enseignants, le sport scolaire facultatif, les programmes d'enseignement, l'édiction et le respect des mesures de sécurité, etc.

CDL: *Quelles sont les autres missions du SEPS ?*

Nicolas Imhof: Un secteur s'occupe des institutions sportives internationales (dont le CIO). Nous tentons surtout de faire en sorte que les nombreuses fédérations (19) installées chez nous y restent et que de nouvelles arrivent. Grâce à des efforts soutenus et coordonnés (notamment avec la Ville de Lausanne et la Confédération), le Canton de Vaud est de loin l'endroit du monde où il y a le plus de fédérations sportives internationales.

CDL: *Avec quel impact ?*

Nicolas Imhof: Un impact important et positif en terme d'emplois (plusieurs centaines), de retombées économiques et touristiques (de nombreux congrès et séminaires sont organisés par ces fédérations dans notre région, ce qui génère, entre autres, des milliers de nuitées hôtelières), d'aide au tissu sportif local (des fédérations co-financent de temps à autres des manifestations ou des constructions d'infrastructures dans la région où elles sont implantées).

CDL: *Votre service s'occupe-t-il d'autre chose ?*

Nicolas Imhof: Le SEPS a de nombreuses autres missions. On peut citer la responsabilité du programme Jeunesse + Sport au niveau cantonal: nous devons mettre sur pied, animer et contrôler des dizaines de camps de formation ou de perfectionnement pour des moniteurs ou entraîneurs sportifs, autant de personnes qui feront profiter nos clubs et nos écoles de leur savoir. Nous avons un secteur qui tente de développer le sport populaire et de soutenir les associations sportives cantonales, un autre qui s'occupe des infrastructures sportives (surtout du contrôle du respect des mesures de sécurité lors de nouvelles constructions). Nous devons aussi gérer le fonds du Sport; il s'agit d'un montant de plusieurs millions de francs que touche le Canton de Vaud chaque année grâce aux bénéfices de la Loterie romande et qui doit être redistribué exclusivement au profit du sport.

CDL: *Combien de personnes remplissent ces différentes missions ?*

Nicolas Imhof: Le SEPS est l'un des plus petits services de l'Etat de Vaud avec 18 collaborateurs. Et son budget est relativement restreint, puisqu'il dispose d'environ 6 millions de francs, soit moins... d'un millième du budget cantonal.

CDL: *Mais peut-on dire que le sport est une mission prioritaire de l'Etat ?*

Nicolas Imhof: Tout dépend de ce que l'on entend par mission prioritaire. Il est évident que personne ne conteste l'utilité d'un service de la santé, de l'enseignement ou des impôts, alors qu'il faut entamer une réflexion pour comprendre à quoi peut servir un service des sports. D'un point de vue général, je rappellerais que 63 % de la population suisse ne pratique pas suffisamment d'activité physique et que cela se répercute chaque année sur les coûts directs de la santé (diabète, maladies cardio-vasculaires, ostéoporose, obésité, etc.) à hauteur de 1,6 milliard de francs. Avoir un Service des sports, c'est donc aussi faire de la prévention et s'éviter des dépenses futures. Sur un plan plus vaudois, Vaud étant la Capitale mondiale de l'administration du sport, il importe que nos interlocuteurs aient un intervenant spécialisé et clairement identifié. Notre action est ainsi plus efficace et les retombées économiques (comme en terme d'image) sont très importantes. Enfin, avoir un seul service qui regroupe toutes les actions liées au sport permet de trouver des synergies qui sont aussi source d'efficacité et d'économies. De toute manière, la plupart de nos activités devraient être accomplies avec ou sans un Service des sports, pour des raisons d'obligation légale ou de sécurité publique, je pense notamment à l'organisation de l'éducation physique à l'école, à la gestion du Fonds du sport, à Jeunesse+Sport ou encore aux infrastructures sportives.



CDL: *Quels sont vos gros dossiers à venir ?*

Nicolas Imhof: Le premier consiste à défendre la pratique du sport à l'école. Pour des raisons de priorité à la grille-horaire ou d'économies (en infrastructures ou en enseignants de sport), certains souhaitent que notre canton ne respecte plus l'ordonnance fédérale qui nous impose de donner trois heures de sport par semaine pour tous les élèves de l'école obligatoire et post-obligatoire. Or une baisse de la dotation horaire aurait des effets très néfastes sur la concentration des élèves, sur leur motivation à faire du sport en-dehors des heures scolaires et durant leur vie d'adulte, ainsi que, à plus long terme, sur leur santé. Au-delà de cet enjeu fondamental, j'aimerais aussi que l'on se penche sur les problèmes qui se posent aux sportifs d'élite, qui ne sont pas très bien perçus ni bien soutenus chez nous. Il faudrait notamment que nous soyons beaucoup plus performants dans le secteur du sport-études. Mais le chemin est encore long et les mentalités difficiles à changer.

Nicolas Imhof
Chef du Service de l'éducation physique et des sports (SEPS)

Commande du vin du CDL

Vous pouvez commander des cartons de six ou de douze bouteilles.

Prix: Fr. 12.– la bouteille de rouge ou de blanc

Souscription: Au moyen du bulletin ci-dessous à renvoyer à

Cercle Démocratique Lausanne

Place de la Riponne 1

1005 LAUSANNE

Fax: 021 320 60 86

E-mail: vin@cercle-democratique.org



Bulletin de commande (à découper)

Je commande ___ (nombre) de carton(s) de: 6 bouteilles

et/ou ___ (nombre) de cartons(s) de: 12 bouteilles du vin du CDL.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Signature: _____

Bulletin de commande à renvoyer à: CDL, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne
ou par fax au 021 320 60 86. La commande peut aussi se faire par e-mail à l'adresse
vin@cercle-democratique.org.

Athletissima

Athletissima est né pendant l'hiver 1976-1977. La Ville de Lausanne souhaitait inaugurer pendant l'été 1977 la 3^e piste d'athlétisme synthétique construite en Suisse.

Fort de mes expériences d'athlète et de membre du comité de mon club de toujours, le Stade-Lausanne, je fus chargé d'organiser une manifestation intégrant aussi bien les athlètes régionaux que quelques vedettes internationales. Tâche ardue en grand néophyte de l'époque que j'étais.

Ainsi est né le 8 juillet 1977 le meeting international d'athlétisme de Lausanne appelé dès 1986 ATHLETISSIMA.



Athletissima ©

Cette inauguration en 1977 fut saluée par une pluie ininterrompue et les journaux titrèrent le lendemain, 1^{er} record du monde à Vidy, celui des parapluies ouverts !

On remit ça le 3 août.

Après le succès des JO de Los Angeles et qui furent les premiers jeux bénéficiaires en termes de retombées économiques, l'argent fit son entrée dans le monde de l'athlétisme. Ce fut aussi le début de ce qui s'appellera jusqu'à aujourd'hui le Grand Prix.

Ces nouvelles structures nous obligèrent à réfléchir sur une autre opportunité d'organiser différemment le meeting de Lausanne. A Vidy, faute de moyens techniques suffisants et irréalisables dans ce site protégé, il était impossible de continuer. La Ville de Lausanne nous proposa d'adapter le stade olympique de la Pontaise à nos besoins, afin de continuer l'aventure.

En 1986 le transfert fut officiel après 10 éditions à Vidy.

Cette année 2005 vit s'organiser la 30^e édition (il y a eu deux meetings en 1977) elle fut un grand succès, couronné par un record du monde au saut à la perche, 4 m 93 par Yelena Iassinbayeva la belle athlète Russe. Même si ce record a d'ores et déjà été amélioré, ce fut un grand moment d'émotion dans le stade.

Cette édition a donné lieu aussi à 3 autres meilleures performances mondiales, Marian Oprea, 17 m 81 au triple saut, Chandra Sturrup 10"83 au 100 m et Virgilius Alekna 70 m 53 au lancement du disque. Les performances du triple saut et du 100m n'ont pas été battues cette saison. Quelle belle récompense pour nous, organisateurs et pour le public.



Athletissima ©

L'avenir d'Athletissima s'est quelque peu éclairci ces derniers temps avec la décision du Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme, d'octroyer à Athletissima le même statut que le meeting de Zurich. Quelle belle reconnaissance d'un travail de longue haleine et la reconnaissance aussi du soutien infaillible de nos collectivités publiques, qu'elles soient communales ou cantonales. Merci à elles.

A l'heure où j'écris ces lignes, la décision du Conseil communal de Lausanne de nous aider à solutionner définitivement nos soucis financiers actuels n'est pas tombée, mais j'espère que l'avenir qui nous est promis aidera à prendre la bonne décision.

Rappelons qu'Athletissima 2006 est d'ores et déjà agendé au **mardi 11 juillet 2006**.

Jacky Delapierre
Directeur exécutif

Le stade olympique de la Pontaise

Un peu d'histoire

L'histoire du football en Suisse a débuté aux environs de 1870 et à l'époque, pour la Ville de Lausanne, les matches se jouaient sur l'esplanade de Montbenon. Après la naissance, en 1895, de l'Association suisse de football, de nombreux clubs virent le jour à Lausanne. Le premier, le FC Montriond, qui évolue au pied de la colline du même nom, est devenu le Lausanne-Sports en 1920. C'est en 1908 déjà que ce club a pris comme quartier pour son évolution la Pontaise, au Parc des Sports, sur la base d'une convention signée avec la Commune de Lausanne. Les terres de prédilection se situent en face de l'actuel stade. Mais en 1919, un cyclone de vent du nord détruisit la tribune du stade. Elle sera reconstruite mais sera à nouveau détruite, cette fois par un incendie. A la suite de ce dernier, l'idée d'une construction «en dur» commença à germer. C'est seulement en 1948-49 que la Ville de Lausanne, en vue de l'organisation de la coupe du monde de football de 1954, décida d'ouvrir un concours d'architecture. C'est l'architecte lausannois Charles-François Thévenaz qui remporta le premier prix et qui en assurera la construction, nous sommes en 1950. Les travaux ont débuté en 1951 et montèrent en puissance jusqu'en 1954, date de son inauguration. C'est cette même année que fut ouverte la 5^e édition de la Coupe du monde de football, par le célèbre Jules Rimet, Président de la FIFA et fondateur de la coupe du monde en 1928. Ce stade, qualifié de gigantesque à l'époque, pouvait accueillir 50000 places dont 30000 couvertes. Avant de conclure ce rappel historique, mentionnons la rencontre Lausanne-Sports-Servette de 1961 où Lausanne-Sports l'emporta sur un score sans appel de 4 à 0 devant 32000 spectateurs.



Stade.ch ©

Situation jusqu'en 1990

Après près de 30 ans d'utilisation intensive et avec les nouvelles exigences émises par différentes fédérations internationales d'activités sportives utilisant des installations de grande capacité, il faut recon-

naître que certaines installations deviennent vieillissantes pour ne pas dire obsolètes. De plus, avec l'arrivée dans les enceintes du Stade de la Pontaise de l'importante manifestation Athletissima, des adaptations doivent impérativement être faites. La question qui se pose dès lors est d'adapter les structures en les modernisant. Les plus utopistes déclarent même que le stade ne répond plus aux exigences en vigueur, qu'il présente quelques signes de fatigue au niveau de ses structures en béton et qu'il vaudrait mieux le démolir et le reconstruire intégralement en l'adaptant à un usage «multisports», qui se développe de plus en plus. Il est vrai que nous traversons une période faste, que le monde économique est en plein essor et que l'engouement pour les sports de masse est très présent, alors que celui des sports individuels prend son envol. Finalement le stade olympique étant répertorié à l'inventaire du patrimoine architectural de la Ville de Lausanne, sa démolition devient impossible. S'agissant dès lors de trouver un nouveau site éventuel, les délais ne seront jamais tenus. Malgré cela, il s'agit d'effectuer des travaux d'adaptation importants et nécessaires afin de maintenir des structures dans un état de fonctionnement optimal et répondant aux nouvelles exigences. De ce fait, la Municipalité opte pour des transformations divisées en plusieurs étapes, afin de parer au plus urgent.

Le 12 novembre 1985, un crédit de CHF 6370000.– est octroyé pour une première étape de rénovation. Il s'agit principalement de transformer la piste cendrée et la porter de 6 à 8 couloirs, de mettre en place une installation de chronométrage, d'améliorer l'éclairage pour les besoins de la télévision, de prolonger les tribunes jusqu'aux abords de la piste d'athlétisme avec de nouveaux sièges, d'installer une nouvelle sonorisation et de réaménager les zones réservées aux médias ainsi qu'aux réseaux de communication. De plus, certains bétons, en très mauvais état, seront repris. On profitera également de ces travaux pour procéder à une régénération de la pelouse.

La conséquence directe de cette modification aboutit sur une première réduction de la capacité à 28000 spectateurs et à accueillir des grandes manifestations d'athlétisme en regard de l'essor de cette discipline et au succès sans cesse croissant de la rencontre annuelle d'Athletissima.

Situation de 1990 à nos jours

Le 16 février 1993, Le Conseil communal attribuait une nouvelle tranche de crédit pour d'autres installations à hauteur de CHF 17285000.–. Cette deuxième étape concerne surtout des structures. C'est ainsi qu'il a été construit, sous les tribunes sud, les locaux administratifs du Service des sports et reconstruit les vestiaires pour l'athlétisme et le hockey sur gazon. Les vestiaires situés sous les tribunes nord et destinés aux usagers du football ont également été démolis et reconstruits. Une centrale photovoltaïque a été aménagée en toiture de la tribune nord. Des bétons, particulièrement dans les tribunes sud ont été rénovés suite aux attaques par la carbonatation et les installations sanitaires dans un état de salubrité laissant à désirer ont été refaites. Une entrée pour les poids lourds a été aménagée au sud du stade, afin de permettre l'accès à ces derniers (télévision et matériel pour spectacle). Enfin des places debout ont été transformées en places assises dans les tribunes est et ouest offrant un meilleur confort

et apportant une meilleure sécurité contre les mouvements de foule. Ces adaptations ont considérablement réduit le nombre de places puisque la capacité du stade est désormais de 15800 spectateurs.

Enfin, le 18 janvier 2000, le Conseil communal accordait un crédit d'étude de CHF 1400000.– pour procéder à une réfection complète des bétons, à la construction de nouveaux locaux de service, à l'installation de nouveaux équipements de sécurité et de porter la capacité d'accueil de 15800 à 25000 places assises. Ces travaux, faisant l'objet d'une troisième étape de rénovation, devront tenir compte des contraintes techniques et architecturales. La qualité de l'accueil et le confort dans le stade devront être privilégiés, ce qui a motivé l'abandon d'une capacité de 30000 spectateurs, capacité généralement demandée pour des stades à forte capacité et entièrement dédiés au football. Il est vrai que la proximité du projet du nouveau stade de la Praille à Genève et celui du Wankdorf à Berne, avec une capacité de 30000 personnes, voire supérieure, ne motive plus la réalisation d'une troisième structure à pareille capacité à Lausanne, surtout que la situation financière n'est plus la même que celle qui prévalait auparavant dans le sport d'équipe et le football en particulier. En février 2002, la Ville de Lausanne organisait un concours d'architecte tenant compte de toutes les contraintes évoquées précédemment. Le jugement des projets rendus s'est déroulé en juin 2002. Le premier prix baptisé «Gooooaaal!» des architectes Ueli Brauen & Doris Wächli a été retenu et le mandat d'architecte a été confié à ce bureau en vue de la réalisation.



Stade.ch ©

C'est ainsi que la Municipalité acceptait, le 28 mai 2003, un préavis portant sur une troisième étape de modernisation des installations du Stade olympique, pour un crédit global de CHF 30720000.–. Ce préavis pouvait être remis pour décision au Conseil communal. Ces travaux portaient sur les structures suivantes: mise à niveau des installations existantes, en particulier le réaménagement de l'ensemble du complexe des vestiaires des tribunes sud afin de les rendre conformes

aux normes tant nationales qu'internationales (création de loges); aménagement d'une salle polyvalente, sous la même tribune, destinée aux entraînements et échauffement des athlètes ainsi que pour une salle de presse lors de grands événements; rafraîchissement et réaménagement des différentes buvettes existantes et création de nouvelles; construction de nouveaux WC dans la tribune est; couverture des «virages», c'est-à-dire les tribunes est et ouest et enfin extension de la tribune sud par l'adjonction d'une sorte de «sac à dos», construction accrochée à la face sud de la tribune du même nom. Au niveau des installations sportives, il s'agit avant tout de procéder à la réfection de la piste d'athlétisme posée en 1986, sachant que l'espérance de vie d'un tel revêtement est de 10 à 15 ans, et que cette dernière ne correspond plus à l'homologation par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) pour la tenue d'un meeting à l'échelon international. Il faut retenir que, sur le montant sollicité, la Confédération apporte une subvention de l'ordre de CHF 7 millions, le Canton de Vaud participera à hauteur de CHF 5 millions et le Sport-Toto pour CHF 1,5 million. La charge finale incombant à la Ville de Lausanne ne représentera en définitive que le 55 % du crédit total demandé.

A l'arrivée du préavis devant la Commission du Conseil communal, la discussion fût animée et les avis très partagés. La rénovation du stade olympique telle que présentée n'était de loin pas acquise. Finalement lors du débat en plénum, après plus de deux heures de discussion, le Conseil communal refuse le crédit demandé pour la rénovation du stade, qui se contentera en guise de consolation, de la réfection unique de la piste d'athlétisme. Les subsides sont donc perdus et le vénérable bâtiment de la Pontaise continuera de recevoir ses spectateurs dans les conditions que l'on connaît aujourd'hui.

En conclusion

Avec le refus de la rénovation du stade olympique, la Ville de Lausanne a manqué l'occasion de rajeunir son stade, de lui donner un air un peu plus moderne tout en restant sobre et de dimension restreinte. Les organisateurs et les spectateurs d'Athletissima apprécieront sans doute la nouvelle piste mais regretteront quelque peu la vétusté des locaux et le confort des tribunes, particulièrement celles situées à l'est et à l'ouest, qui demeureront, pour longtemps encore, ouvertes. Les spectateurs épris de football ne seront vraisemblablement pas plus nombreux et devront se contenter de ce qu'ils ont toujours connus: un stade de province!

Pour ma part, je vous laisse méditer ce qui suit:

Comme Capitale olympique, devons-nous jalouser Bâle et Berne qui ont des installations ultramodernes à la hauteur de leurs ambitions ou devrions-nous regretter de n'avoir pas pu jouer la concurrence en Romandie avec la Genève internationale, lorsque l'on assiste à la déconfiture de la construction surdimensionnée de la Praille?

*Yves-André Cavin
Conseiller communal à Lausanne*

La réforme de l'administration au menu du CDL le 9 juin dernier



Pourquoi la Ville de Berne est-elle parvenue à retrouver les chiffres noirs alors que Lausanne ne cesse de s'enfoncer dans des déficits sans fin? Voilà la question que se sont posés le CDL et le PRDL, qui ont invité pour une séance de travail l'artisane du «miracle» bernois: l'ancienne membre de l'exécutif bernois et actuelle conseillère nationale écologiste Theres Frösch. Séance hautement instructive s'il en est!

M^{me} Frösch a pu détailler l'ensemble des mesures qui ont été prises par les autorités bernoises pour remédier à la situation catastrophique dans laquelle la capitale fédérale végétait depuis de nombreuses années. Il est vrai que la majorité de gauche qui avait conquis le pouvoir en 1992 bénéficiait d'un contexte paradoxalement favorable: la Constitution bernoise prévoit le référendum facultatif sur le budget et la majorité bourgeoise du canton avait décidé de surveiller les nouvelles autorités de la ville d'un œil particulièrement attentif. Ces pressions institutionnelles et politiques ont contraint la nouvelle majorité à agir avec fermeté.

C'est dans ce contexte que la conseillère verte Theres Frösch, qui débarquait à l'exécutif sans avoir transité par l'organe délibérant et sans expérience financière particulière, a pu étaler tout son savoir-faire. Aidée de ses plus proches collaborateurs (de droite!) et mue par le principe qu'une ville ne peut faire preuve de générosité sociale si elle n'en a pas les moyens financiers, Theres Frösch a pu apporter un regard neuf sur toutes les habitudes administratives que le train-train bureaucratique avait érigées en quasi-dogmes... Le résultat est stupéfiant et les conseillers communaux lausannois présents lors de cette soirée ont pu en tirer de multiples enseignements.

Ayant son travail sur la concertation avec les fonctionnaires, M^{me} Frösch a pu reconsidérer toute une série de problèmes qui étaient restés sans solution: examen de la gestion financière de la Ville, liquidation de certaines participations de la ville dans des sociétés sans lien direct avec ses tâches ordinaires, vente de bien-fonds, rationalisation de l'informatique et de services communs comme le central téléphonique ou les garages, privatisation de certaines activités ne touchant pas le service public proprement dit, meilleure organisation du travail qui a pu déboucher sur une baisse du temps de travail... et d'une baisse des cotisations LP à la charge de la ville! Enfin, des contrats de prestation dans les domaines culturel et social ont permis de compléter le dispositif. Résultat: entre 1992 et 2003, le nombre des fonctionnaires de la ville de Berne est passé de 4200 à 2000, alors que Lausanne, à peine plus petite que la ville de l'Ar, passait de 3800 à 4200!

Les recettes utilisées par la gauche bernoise sont-elles transposables sur les bords du Léman? C'est la question à laquelle vont s'atteler les radicaux lausannois et leurs alliés. Il n'y a pas de raison pour que l'on ne puisse pas s'inspirer de l'expérience bernoise, à condition, il est vrai, que gauche et droite parviennent à modifier certains de leurs a priori. En tous les cas, le CDL, en sa qualité de think-tank officieux du centre-droite vaudois, sera toujours là pour les accompagner dans ce vaste chantier intellectuel!

Olivier Meuwly
Vice-président CDL

DU 2 JUILLET 2005

Résultats du concours : «L'histoire du Cercle nous intéresse»

Chers Amis du Cercle,

Vous êtes la mémoire vivante de notre association et nous vous invitons à partager avec nous vos souvenirs.

Ainsi, si vous désirez témoigner oralement ou si vous êtes en possession de documents relatifs à l'histoire du Cercle, n'hésitez pas à nous en faire part.

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.

*Dr. H. Basti
Président de la Commission Santé & Social*

1^{er} Prix : **Repas du soir pour deux personnes au Lausanne Palace**
Madame Christiane DUPERRET – avec 30 points sur 30

2^e Prix : **Un magnum de vin**
Madame Eliane MARTIN – avec 27 points sur 30

3^e Prix : **Un magnum de vin**
Madame Isabel RICHARD – avec 27 points sur 30

4^e Prix : **Un magnum de vin**
Madame Francine MARELLI – avec 27 points sur 30

5^e Prix : **Un magnum de vin**
Monsieur Jean-Pierre PASCHE – avec 27 points sur 30



DE LA SORTIE D'ÉTÉ

Testez vos connaissances !

***Vous êtes membre du CDL, vous participez à ses manifestations et à ses sorties, vous recevez le Bulletin du Cercle...
MAIS, connaissez-vous pour autant le CDL ?***

- 1) **Le CDL a été fondé en :**
A : 1943 B : 1883 C : 1843
- 2) **Après combien d'années de sociétariat recevrez-vous le titre de «vétérant» ?**
A : 10 années B : 20 années C : 30 années
- 3) **Quel est l'âge d'admission minimal au Cercle ?**
A : 16 ans B : 18 ans C : 20 ans
- 4) **Quel est le montant minimal de votre cotisation annuelle ?**
A : - de Fr. 40.- B : Fr. 40.- C : + de Fr. 40.-
- 5) **Son nom, son prénom et sa fonction commencent par la même lettre. Il est cadre dans le CDL. Qui est-ce et quel est son titre ?**
.....
- 6) **Citez, par ordre d'ancienneté, les noms et prénoms des trois derniers présidents du Cercle.**
.....
- 7) **Citez les noms de trois membres du Comité CDL en 2004.**
.....
- 8) **Citez, par ordre d'ancienneté, les noms et prénoms des deux derniers rédacteurs du «Bulletin du CDL».**
.....
- 9) **Combien de fois le «Bulletin du CDL» a-t-il paru en 2003 ?**
A : 8 fois B : 6 fois C : 4 fois
- 10) **Quelles sont les couleurs du CDL ?**
A : rouge et jaune B : rouge et vert C : vert et jaune

Les réponses à ces questions se trouvent à la fin du présent Bulletin.

Château d'Oron – Quelques repères sur l'architecture



Texte élaboré à partir de l'ouvrage de l'historien Daniel de Raemy, et avec l'autorisation de l'auteur. «Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230 – 1330)».

Le XIII^e siècle fut, pour l'Europe, une période de progrès considérables notamment dans les domaines économiques et techniques. L'amélioration de l'agriculture et l'ouverture du commerce apportèrent des «plus-values» dont les familles dominantes et les ordres religieux profitèrent en finançant châteaux et cathédrales. Cette floraison d'édifices fut favorisée par le dynamisme et la conjoncture du temps, mais, elle est également encouragée par les échanges culturels qui se multiplient à travers toute l'Europe et avec les autres parties du monde connu. Marco Polo parcourt l'Asie au cours de la deuxième moitié du XIII^e siècle. Dès les siècles précédents, les relations avec les royaumes andalous ainsi que les croisades faisaient mieux connaître une civilisation moyen-orientale incomparablement plus raffinée que celle de nos pays occidentaux, qui avaient conservé les traditions humanistes gréco-romaines. On mesure mal l'influence considérable que ces contacts apportèrent dans tous les domaines, en particuliers dans celui de l'architecture et des arts en général.

À ce propos, Daniel de Raemy note que la connaissance des constructions romaines orientales conceptions des «Maîtres d'œuvre» des nouveaux ouvrages militaires. Certains châteaux sont même construits (par exemple Carcassonne) en récupérant des vestiges romains. Selon lui la plus belle réalisation des nouveaux courants est incontestablement le Castel del Monte, dans les Pouilles, construit par l'empereur Frédéric II en 1240. La composition rigoureusement géométrique est basée sur le chiffre 8, le nombre parfait par excellence. Ce château spectaculaire servit de cadre au film «le nom de la Rose» d'Umberto Eco. Rappelons que Frédéric II empereur du Saint Empire Romain Germanique de l'époque est né en Sicile, dans un milieu fortement orientalisé, multiethnique et multireligieux – on raconte qu'il parlait plusieurs langues dont l'arabe et qu'il possédait un harem.

Ce que l'on appelle communément «le style savoyard» des châteaux naît ainsi progressivement au cours des premières décennies du XIII^e siècle. L'auteur l'expose avec une grande clarté. Je cite :

On a vu que la notion nouvelle de flanquement systématique a progressivement exigé des édifices plus ramassés, adoptant un plan géométrique simple. Ces nouvelles conceptions apparaissent pratiquement en même temps que le style gothique dans l'architecture religieuse. Style inauguré à St. Denis vers 1140 (le chantier de la cathédrale de Lausanne débute vers 1175) selon la tradition des historiens de l'art, il est le produit de mentalités nouvelles, d'une façon novatrice de penser depuis qu'on délaisse Platon au profit d'Aristote, à l'origine des courants de la scolastique et d'une approche rationalisante d'auteurs comme Végèse ou Vitruve.

Tous les châteaux créés à cette époque ne sont pas œuvres de la famille de Savoie. En revanche, il se confirme que Pierre de Savoie



fut sans doute le promoteur de la nouvelle architecture castrale tenant compte notamment de l'évolution des techniques militaires comme des modes de vivre plus sophistiqués. Ces nouvelles dispositions sont par exemple appliquées à Chillon vers 1230 déjà. Les puissantes familles de la région participent au mouvement et érigent des édifices dont les choix architecturaux ne dépendaient pas uniquement des exigences militaires et pratiques; leur position dans le terrain, leur masse et leur architecture étaient également conçues pour faire valoir les pouvoirs et la fortune de leurs bâtisseurs.

Le château d'Oron s'inscrit dans ce vaste mouvement de constructions: la réalisation du château de Romont débute en 1260, Rolle en 1264, Grandson en 1277, Coppet en 1279. Estavayer en 1285, Morges après 1286, Bulle en 1289, Champvent en 1295, etc.

Une construction forte à Oron est mentionnée pour la première fois dans les textes en 1260. La dendrochronologie (soit la datation du bois grâce à l'analyse des cernes annuelles des arbres abattus) confirme cette datation puisque les bois les plus anciens découverts dans le château proviennent de plantes coupées au cours de l'hiver 1262-63.

Les ouvrages défensifs précédant cette période étaient bâtis en bois ou en construction mixte bois-maçonnerie en s'aidant de mouvements de terre. L'édification du nouveau château représente donc un pas décisif qui implique de gros moyens et l'intervention d'équipes professionnelles dirigées par un «Maître d'œuvre» concepteur du projet et directeur des travaux.

Dès 1784: d'importants travaux sont réalisés dans un souci «hygiéniste». En effet, la promiscuité (et la perméabilité) entre les salons de l'étage et les activités agricoles du rez-de-chaussée (poulailler, dépôts de nourriture, etc.) provoquent de forts désagréments (odeurs, bruits, poussière). Pour y remédier, on crée des fenêtres dans plusieurs des locaux de service (notamment dans l'actuelle salle des Voûtes) de manière à assainir ces locaux en améliorant leur ventilation.

À cette même époque on démolit le pont-levis qui est remplacé par l'arche actuelle en maçonnerie.

Citation :

Au contraire de Chillon, un peu à l'abandon après le départ des baillis à Vevey, Oron a connu au XVIII^e siècle d'importants travaux qui en ont fait une résidence confortable, digne des meilleures maisons de campagne de cette époque. L'étage noble, de l'ensemble des corps de logis, aux apports du XIX^e siècle et aux réfections du XX^e siècle près, est encore un témoin très authentique de la métamorphose survenue au siècle des Lumières, avec ses poêles de faïence claire, ses salles lambrissées, ses parquets de sapin à frises de chêne et ses plafonds en bois ou en gypse.

Les pièces deviennent plus petites, plus faciles à chauffer. Le premier étage se confirme comme l'étage noble tandis que le rez-de-chaussée est affecté aux services.

1798: tout le mobilier est vendu. Celui que l'on voit aujourd'hui fut acquis par Adolphe Gaïffe mais reflète de manière spectaculaire un intérieur du XVIII^e siècle.

Jusqu'en 1936, le château est propriété des familles Roberti puis Gaïffe. Suite à des difficultés financières, cette dernière famille est obligée de vendre le château.

De tels bâtiments ont de tout temps représenté de lourdes charges économiques (l'Association en sait quelque chose !). A ce propos, de Raemy cite un Municipal d'Yverdon qui s'inquiétait des dépenses pour le château de cette ville: «posséder un château, c'est comme pour un homme posséder une femme de luxe, c'est coûteux».

16 août 1936: achat du château pour Fr. 140000.– par l'Association pour la Conservation du Château d'Oron.

Dès 1957: transformation, sous la direction de l'architecte Pierre Margot, des salles inférieures en lieux de réceptions. On choisit un mobilier rustique en accord avec la conception faussement romantique de la restauration. Est créée de toutes pièces une cheminée copiée sur celles du palais des Papes à Avignon.

1963: transformation, par Edmond Virieux architecte, de l'annexe sud du château, en salle d'exposition au premier étage et locaux de service au rez-de-chaussée. Fermeture de la «porte de grange» du premier, création de fenêtres (néogothiques !) et du couvert de l'entrée, actuellement du secrétariat.

Ici s'arrêtent les références prélevées dans le livre de Daniel de Raemy. Il m'a néanmoins paru intéressant et juste de poursuivre la description des travaux qui ont été réalisés par l'équipe actuelle, à partir de la fin des années 90. On met ainsi en évidence que nos interventions actuelles se situent dans une continuité historique.

De 1963 à 2000: de nombreux travaux d'entretien ou d'équipement sont effectués. Par exemple réalisation d'une cuisine au nord-ouest, restauration des façades du château etc.

1998 – 2000: le comité de l'époque projette l'installation d'un musée situé dans les combles. La première étape consiste en la restauration du «grand vestibule» par le restaurateur Joseph Trnka sous la direction de l'architecte Ivan Kolecek.



A partir de 2000: les travaux de restauration sont conduits par Ivan Kolecek architecte, avec la collaboration de Jean-François Kälin ingénieur en statique, Daniel de Raemy (jusqu'en 2003) historien, Olivier Feihl archéologue, Roger Simond expert en maçonnerie, Joseph Trnka restaurateur, et sous le contrôle de Bernard Zumthor expert de la commission fédérale des monuments historiques et Michèle Antipas experte de la section cantonale d'archéologie et monuments historiques.

2002: la cour d'entrée est restaurée. Les murs sont ré-enduits selon les techniques originales. La fausse margelle du puits est remplacée par un marquage au sol. L'ancienne poutraison est assainie et quelques pièces sont consolidées.

2003: restauration de la Salle de Justice. Les murs grisâtres sont re-blanchis à la chaux. La poutraison est assainie et renforcée en quelques endroits.

L'arc de maçonnerie séparant la cour d'entrée de la cour centrale est stabilisé par l'adjonction d'une poutre métallique intégrée dans le sol de la galerie supérieure.

Une première étape d'amélioration de l'éclairage est réalisée par l'apport de candélabres mobiles dessinés par I. Kolecek.

2004: la salle des Voûtes et la cave qui la prolonge présentaient des dégradations importantes et n'étaient pas équipées pour une utilisation normale. Les murs furent partiellement étanchés et re-blanchis, la petite cave équipée d'un bar et d'un nouveau sol ; on installa dans les deux locaux un éclairage et le même chauffage que les autres pièces du rez-de-chaussée.

Au moment de la rédaction de ce texte, nos interventions s'arrêtent là. Au cours des prochaines années, nous espérons poursuivre et conclure la restauration de l'ensemble du rez-de-chaussée, de manière à mettre à disposition du public des locaux et des équipements dignes de la qualité de notre château.

Nous espérons...

2005: ré-aménagement de la salle des Oron avec la réouverture de la « porte de grange » qui existait précédemment et création d'une fenêtre à proximité de l'entrée. Un nouvel équipement, mobilier, éclairage etc. permettra d'y organiser des rencontres professionnelles, séminaires etc.

2006: la dernière étape – et la plus ambitieuse – de restauration de la cour centrale passera par le démontage de la couverture actuelle (en matière plastique qui s'est fortement dégradée) et construction d'une nouvelle verrière (en verre !). Les murs et l'escalier de la face nord sont à restaurer selon des méthodes identiques à celles de la cour d'entrée.

Après 2006 ? il sera probablement temps de reprendre des travaux d'entretien des charpentes, des toitures et peut-être de parties de maçonnerie, notamment les murs de soutènement des jardins.

Des moyens importants devront être trouvés pour aborder l'étude détaillée et la restauration de l'ensemble des pièces des appartements qui constituent le véritable « bijou » de ce château. Cette intervention devra s'accompagner de recherches approfondies sur la période bernoise, période encore mal documentée et pourtant fondamentale pour bien comprendre le château actuel.

*Jean-Pierre Dresco,
Président de l'Association pour la
conservation du château d'Oron*

Au XIX^e siècle, en Suisse ou en France, la démocratie fut indissociable de la bonne chair. C'est à travers banquets et repas que les grandes idées ont été proclamées, qu'amis de la République ont communiqué dans la bonne humeur, qui n'excluait pas le sérieux. Lors des banquets, «seconds actes» ou repas de soutien, les idéaux ont été transcendés; dans la joie de se retrouver ensemble, les convictions furent renforcées. Républicains français ou radicaux vaudois ont chacun à leur façon cultivé la joie de l'échange, de la rencontre dans des réunions géantes où le rituel des discours brillait souvent par sa longueur... Mais, à l'époque, on savait savourer le temps, et la longueur des discours, si elle n'était pas toujours raccourcie par le brio rhétorique, était au diapason de la durée de la fête !

Il est bien sûr illusoire de vouloir ressusciter ce temps révolu. Personne ne le supporterait ! Le CDL croit en revanche fermement que l'élan radical peut renaître d'une rencontre informelle entre radicaux, d'une réunion conviviale, où l'échange politique, le dialogue avec les élus prédomine. C'est ce que nous souhaitons mettre sur pied avec notre brunch républicain, le **1^{er} octobre prochain, à Mex, entre 10h30 et 14h**. Plusieurs responsables radicaux ont annoncé leur présence : **Jacqueline Maurer, Pascal Broulis, Claude-André Fardel, Charles Favre, Olivier Français, Yves Guisan, Michel Mouquin**. Chacun aura cinq minutes pour présenter sa profession de foi, en ouverture de la «saison» politique vaudoise. Les échéances ne sont pas négligeables : c'est la dernière occasion d'accorder nos projets avant les prochaines campagnes électorales ! Mais le CDL n'a pas l'intention d'enfermer ces retrouvailles automnales dans un cadre trop lémanique : une délégation du district d'Avenches nous rendra visite ; occasion unique de resserrer nos liens avec les Vaudois des confins nordiques !

Nous vous attendons nombreux !

Le Comité

Programme

Lieu: Grande Salle de Mex (VD)
Date: 1^{er} octobre 2005
De: 10h30 à 14h00

Déplacement en voiture ou en car

→ Pour celles et ceux qui prennent le **car** :
Départ au parking du vélodrome à 10h, retour vers 15h.



La Grande salle de Mex

Ce brunch sera orchestré par la Maison du blé et du pain à Echallens.

Au programme :

- Choix de charcuterie vaudoise, fromage divers, yaourts, œufs, beurre, confitures, pains, petite boulangerie.
- Boissons : jus d'orange, eau, thé, café, lait et cacao.
- Le vin du Cercle «Chardonne», blanc et rouge, sera également de la fête et vous aurez la **possibilité d'en commander sur place.**

Prix :

Fr. 20.– par personne ; Fr. 10.– pour les enfants de mois de 15 ans.

En lieu et place de la traditionnelle sortie d'automne, le Cercle innove. Pour passer un moment tous ensemble, se restaurer et boire le verre de l'amitié. Notre brunch républicain a été conçu à l'instar des banquets politiques d'antan truffés de toasts et de discours... mais la longueur en moins !

Hugo Milliquet



INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-dessous, à retourner **avant le 23 septembre 2005** à : Cercle Démocratique Lausanne (CDL), Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, par fax au 021 320 60 86 ou par E-mail : inscription@cercle-democratique.org. Le montant peut être payé à l'aide du bulletin de versement qui se trouve au centre de la publication.

Je participerai au Brunch républicain qui aura lieu le 1^{er} octobre 2005 à Mex.

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA/Localité : Téléphone :

Nombre d'inscrit(s) : adulte(s) et enfants(s)

Je viens en voiture

Je viens en car

Date : Signature :

Colloque Henri Druey du 8 octobre 2005



2005 est une année spéciale pour les amateurs de l'histoire des doctrines politiques. Cette année sont fêtés le 100^e anniversaire de la naissance de Raymond Aron et le bicentenaire de la naissance d'Alexis de Tocqueville ! Ces deux importants penseurs du libéralisme sont bien connus des spécialistes et du grand public et leur impact en Suisse ne fut pas négligeable. Mais ces deux figures illustres de l'histoire des idées ne doivent pas occulter l'apport helvétique à la construction théorique de l'Etat moderne. Et parmi tous les Helvètes qui ont contribué à élaborer une pensée originale en ce XIX^e siècle si riches en philosophie qui nous inspirent encore aujourd'hui, il y en a un qui mérite une attention particulière, en cette année où l'on célèbre le 150^e anniversaire de sa mort : Henri Druey.

Certes moins connu qu'Aron ou Tocqueville, il n'en a pas moins participé de plain-pied à la théorisation du radicalisme suisse et, à ce titre, prend rang parmi les pères fondateurs de la forme particulière d'Etat qui va s'épanouir en Suisse. Contemporain de l'aristocrate normand, né en 1805 et mort en 1859, Druey, né en 1799 et mort 1855, n'a, contrairement à l'auteur de la Démocratie en Amérique, laissé aucun ouvrage théorique dans lequel il aurait condensé sa pensée. Sa philosophie, sa vision de la religion et de l'hégélianisme, sa conception de l'Etat et du socialisme, sa compréhension des enjeux politiques et philosophiques de l'époque, il faut les retrouver dans un corpus disparate de textes, dans les carnets non publiés qu'il annotés durant sa jeunesse, dans sa correspondance, dans ses articles pour le *Nouvelliste* vaudois, son journal, ou encore dans ses discours, notamment au Grand Conseil vaudois.

Mais Druey n'est pas seulement un penseur politique, l'un des rares que le radicalisme ait engendré. C'est avant tout un homme d'action, celui qui mènera à chef la révolution radicale dans le canton de Vaud en 1845 et qui s'installera comme l'un des principaux rédacteurs de la Constitution fédérale de 1848. C'est dans ce rôle qu'il est connu. Trois biographies ont jusqu'à aujourd'hui relaté ses exploits : voilà un fait rarissime dans l'historiographie helvétique et qui en dit long sur l'importance du personnage ! A peine décédé, son compagnon de luttes, le pasteur Leresche, lui consacre une hagiographie, hommage à la mémoire d'un homme qu'il a particulièrement admiré. Puis en 1920, Ernest Dériaz, également historien du parti radical vaudois, rédige une ample biographie, qui a conservé un intérêt certain. Enfin, quarante ans plus tard, le professeur et député libéral André Lasserre publiera sa grande biographie, indiscutablement l'ouvrage de référence sur Druey.

Il serait toutefois faux de croire que, malgré cette abondance biographique, tout a été dit sur le citoyen de Faoug. La richesse de sa pensée peut encore motiver de nouvelles recherches. Il a posé sa marque sur tous les grands chantiers politiques entre 1829 et 1855, les a accompagnés d'une vaste réflexion philosophique. A travers ses propos, c'est bien une philosophie de l'Etat qui prend forme, et c'est une contribution à la compréhension de cette philosophie, de cette œuvre. qu'entend proposer le colloque du 8 octobre.

Il aura lieu à l'Université de Lausanne, sur le site de Dorigny (Bâtiment des sciences humaines II), dès 9h, et se conclura vers 17h par un apéritif. Des historiens, théologiens, juristes et politologues présenteront divers aspects encore méconnus de l'action et de la pensée de Druey. Gérard Arlettaz montrera comment s'est organisée sa pensée à travers ses articles du Nouvelliste vaudois ; Marc Vuilleumier tentera de définir le «socialisme» de Druey ; Bernard Raymond approfondira sa pensée théologique ; Pascal Gilliéron brossera le tableau de sa vision du droit pénal ; Hans Ulrich Iselin évoquera la personnalité d'Ignaz Paul Vital Troxler, ami de Druey et l'un des philosophes majeurs du romantisme ; Bernard Lescaze parlera du révolutionnaire genevois James Fazy et de ses liens avec le Vaudois ; Philippe Bender nous fera voyager en Valais, dont les événements ont été suivis de près par Druey ; Pierre-Antoine Schorderet analysera l'évolution de sa pensée politique à travers son développement biographique ; Patrick de Leonardis traitera du Druey historien avec l'influence qu'il a exercée sur un autre grand historien radical, Paul Maillefer. Le soussigné se plongera pour sa part dans la notion de souveraineté chez Druey. Une publication des Actes du colloque est prévue, pour 2006.

*Renseignements auprès d'Olivier Meuwly :
021 711 05 83.*

Entrecôte sauce au vin et sa purée de raifort



Préparation: 10 minutes

Cuisson: 30 minutes

Pour quatre personnes, comptez:

- 800 g de pommes de terre
- 120 g de crème fraîche
- 60 ml de lait
- 1 cuillère à soupe de raifort
- 1 entrecôte de bœuf (600 g)
- 250 ml de vin rouge
- 125 ml de bouillon de bœuf
- 1 cuillère à soupe de moutarde

* * *

1. Faites cuire les pommes de terre à la vapeur ou à l'eau. Egouttez-les et écrasez-les à la cuillère dans un tamis pour obtenir une purée homogène. Versez progressivement le lait chaud et la crème et mélangez, puis ajoutez le raifort. Réservez au chaud.
2. Coupez l'entrecôte en quatre portions égales, puis faites cuire sur un grill en fonte ou au barbecue jusqu'à ce que la viande soit à votre convenance (retournez plusieurs fois la viande sur le grill pour éviter qu'elle ne durcisse; vous pouvez vérifier la cuisson de la viande en appuyant sur les morceaux avec les doigts). Retirez du feu, couvrez et laissez reposer cinq minutes.

3. Pendant ce temps, mélangez le vin, le bouillon et la moutarde dans une casserole. Portez à ébullition, puis baissez le feu et laissez mijoter jusqu'à ce que le liquide réduise de moitié.
4. Servez le bœuf nappé de sauce et accompagnez de purée. Proposez éventuellement quelques asperges vertes.

Les portions contiennent chacune environ 20,7 g de lipides (488 kcal)

Suggestion de présentation :

Commencez le repas par un velouté de tomates ou un cocktail de crevettes. En dessert, servez une mousse au chocolat.

Les astuces du Chef :

- Vous pouvez utiliser du filet de bœuf pour cette recette. C'est un morceau très tendre et très délicat, idéal pour un repas de fête.
- Ecrasez la purée avec une cuillère en bois ou à la fourchette. N'utilisez pas de mixeur car vous obtiendrez une purée collante.
- Choisissez un bon vin rouge. Pour faire une sauce sans alcool, remplacez le vin par 375 ml de bouillon de bœuf et ajoutez 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique.

Concours de la sortie d'été 2005 – Les réponses !

- 1) Le CDL a été fondé en **1843** (réponse : C)
- 2) C'est après **30 années** de sociétariat que vous recevez le titre de «vétérant» (réponse : C)
- 3) L'âge minimal d'admission au CDL s'élève à **18 ans** (réponse : B)
- 4) Le montant minimal de votre cotisation annuelle au cercle se monte à **Fr. 40.-** (réponse : B)
- 5) **Pascal Petter**, Président du CDL est le cadre du CDL dont le prénom, le nom et la fonction commencent par la même lettre, soit un «P»
- 6) Les trois derniers présidents du Cercle par ordre d'ancienneté sont : **Alain Richard, Juan Magada et Pascal Petter**
- 7) Le Comité du CDL compte actuellement dix membres qui sont : **Pascal Petter, Olivier Meuwly, Catherine Clerc, Carol Toffel, Alain Thévenaz, Houchang Basti, Françoise Chappuis, Guy-Pascal Gaudard, Pierre-Alain Meystre et Hugo Milliquet.**
- 8) Les noms et prénoms des deux derniers rédacteurs du «Bulletin du CDL» par ordre d'ancienneté sont : **Gilles Meystre et Pascal Nicollier.**
- 9) Le Bulletin du CDL a paru **6 fois** en 2003 (réponse : B)
- 10) Les couleurs du CDL sont : le **rouge et vert** (réponse : B)

Cercle
Démocratique
Lausanne



CALENDRIER 2005

1^{er} octobre 2005

Sortie d'automne
(brunch républicain de 10h 30 à 15h,
dans la Grande salle de Mex

8 octobre 2005

Toute la journée,
à l'Université de Lausanne (BFSH 2),
colloque historique sur Henri Druey,
à l'occasion du 150^e anniversaire
de sa mort

3 décembre 2005

Soirée annuelle au Lausanne Palace

L'AGENDA

Commission « santé et social »
24 h / 24 h – 365 jours sur 365 jours
Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00